

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderisson Inc.	Numéro de permis 2003363	Date d'inspection Le 24 septembre 2021	
Nom de l'établissement Le centre préscolaire la gardérison inc.		Numéro de téléphone (506) 859-4010	
Adresse 705 chemin Melanson Dieppe NB E1A 7N8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Janice Gauvin-Léger		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
41(3) L'exploitant d'un établissement agréé : a) affiche, aux lieux réservés au changement des couches, la procédure applicable à cette fin.	41(3)(a)	24 sept. 2021	24 sept. 2021
Commentaires : Les procédures applicables au changement des couches n'étais pas affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches. Une affiche des procédures applicables au changements des couches à été installer lors de l'inspection de renouvellement. La lacune est maintenant conforme.			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	24 sept. 2021	24 sept. 2021
Commentaires : Lors de la visite d'inspection de renouvellement un enfant à été observer dans le corridor seul a changer ses souliers pendant que sont groupe étai dehors. L'administratrice à apporter l'enfant a son groupe et a aviser l'éducatrice. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Le port de masque fut porté par les enfants, éducatrices, parents et direction.</p> <p>Lors de la visite d'inspection de renouvellement l'inspectrice à observer les enfants jouer dans la cour extérieure, manger la collation, jouer des jeux libres et faire des bricolages.</p> <p>L'inspectrice à discuter avec l'exploitante de l'utilité du registre d'incident en cas d'éclosions ou autre fermetures imprévues à la garderie.</p>

original signé par
Janice Gauvin-Léger

Signature de la personne responsable de la délivrance de

Le 24 septembre 2021

Date

permis

original signé par
Nadine Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 septembre 2021

Date